

Règlement

Les documents de participation sont à retirer en Mairie à compter du 4 Juin 2018 ou à télécharger sur le site de la Mairie (www.mairie-montois.fr). **(Un seul jeu par personne)**

La feuille N° 1 sera à déposer en Mairie avant le 13 Juin 2018 à 17 h 00

Seules les colonnes blanches sont à remplir de la façon suivante :

1^{ère} colonne : 1 : victoire de l'équipe de gauche
N : match nul
2 : victoire de l'équipe de droite

2^{ème} colonne : score de la rencontre



La feuille N° 2 sera à déposer en Mairie avant le 29 Juin 2018 à 17 h 00

Pour les 8^{ème} de finale, il vous appartiendra de remplir la feuille de matches avec les équipes qualifiées et de inscrire vos pronostics comme pour la feuille 1.

Pour les quarts et les demi-finales ce sera à vous d'imaginer quelles seront les équipes qui y participeront et quels seront leurs résultats.

(Si l'une des deux équipes inscrite est incorrecte, le score ne sera pas pris en compte)

Les pronostics de la petite finale et de la finale n'apporteront pas de points supplémentaires.

Décompte des points :

1 point par résultat exact (1 ; N ; 2)
3 points par score de la rencontre exact

La remise des lots se fera au stade le 15 juillet à la mi-temps de la finale

- 1^{er} lot : Bon d'achat d'une valeur de 50 "
- 2^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 30 "
- 3^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 30 "
- 4^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 20 "
- 5^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 20 "

La participation à ce jeu implique automatiquement l'acceptation de ce règlement

